

Guyane: la crise et le «vivre ensemble»

PAR MARION BRISWALTER
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 1 AVRIL 2017

Depuis que le premier rond-point a été bloqué à Kourou il y a onze jours, la crise guyanaise revêt une dimension populaire inédite. Le territoire, habituellement éclaté, ne semble faire qu'un. Le gouvernement promet 1 milliard pour faire face aux besoins immédiats et aussi «*au travail à long terme*», alors que le cahier de revendications ne cesse de s'épaissir.

Cayenne (Guyane), correspondance. Le mouvement de protestation lancé depuis deux semaines a depuis longtemps surpassé par son ampleur le blocage de deux semaines des routes en 2008 «*contre le prix des carburants et contre la vie chère*», qui servait jusqu'à présent d'étalon des mobilisations. Il y a onze jours, les collectifs naissants – composés de forces syndicales et citoyennes – ont pris tout le monde de court en Guyane. Ils se sont associés sous la bannière du «*collectif Pou Lagwiyann dékolé*» afin d'exiger de Paris des moyens pour aller de l'avant, et afin que soient reconnues «*les spécificités guyanaises*» au sein de la «*République indivisible*».

Le collectif *Pou Lagwiyann dékolé* («*Pour que décolle la Guyane*», en créole guyanais) est une entité parcourue de courants politiques et d'influences, qui trouve sa légitimité dans l'adhésion et le renfort apportés par une partie de la population. «*Le vivre ensemble*» précieux pour beaucoup d'habitants, et dont les Noirs-Marrons expriment la quintessence à travers les mots «*libi na wan*» («*faire un*»), est essentiel dans ce conflit qui bascule parfois dans l'autoritarisme. À défaut de se matérialiser dans la journée, lorsque apparaissent des tensions avec des automobilistes refoulés par les piquets désormais munis de herbes, ce rapprochement s'opère le soir, dans la quinzaine de giratoires devenus le cœur des quartiers. Les enfants sautillent sans se soucier de la priorité à gauche, les voisins et les familles se retrouvent hors les murs. Le reggae ou le jazz bercent et le poisson grille.

Mercredi soir, dans le quartier de Suzini, jonction entre Cayenne et Rémire-Montjoly (80 000 habitants cumulés), au pied de la collectivité territoriale de Guyane, le *sanpula*, un tambour kali'na, conviait les deux cents participants à se «*prendre la main*» comme on le fait habituellement en pareille cérémonie autochtone. Quelques minutes plus tôt, les danseuses créoles de *léròl* et de *kasékô* étaient au centre des regards. Le même soir, à l'autre bout de Cayenne, c'est le *gwo ka*, tambour guadeloupéen, qui résonnait. «*On se croirait dans une fête*», commentait alors un participant.

Partout la parole se libère. Chacun apporte son témoignage, raconte les malaises, les dysfonctionnements, les injustices subies parfois depuis des années. À Cayenne, Serge Hommel, chef du service réanimation du centre hospitalier de Cayenne, est dépité. Membre du collectif des praticiens de cet hôpital, il condamne le «*désengagement complet de l'État dans le domaine de la santé. On nous donne juste ce qu'il faut et lorsqu'on demande, on nous appuie la tête sous l'eau. Un des problèmes essentiels reste l'absence de contrôle, d'appréhension. Le clientélisme et le corporatisme dans cet hôpital nous ont tués*».

Devant le rectorat et le campus universitaire de Cayenne, «*le pôle éducation*» organise des «*ateliers-débats*» sur la culture, le tourisme, l'éducation. L'occasion pour Sydney, assistante d'éducation et étudiante, de protester contre la manière dont ont été «*détruites*», il y a plusieurs mois, des maisons construites sans autorisation. L'ordre en avait été donné par les autorités en raison du «*risque de glissements de terrain majeurs*» à plus ou moins long terme. «*Une quarantaine d'élèves, des lycéens, des collégiens, des étudiants, sont venus me confier que leurs cahiers, leurs livres, ont été mis dans un container. Ils ne peuvent plus y avoir accès*», s'agacée-elle, avant de pointer le «*stress subi lorsqu'on les a délogés*». «*Aujourd'hui la situation est grave. Il y a des parents qui sortent, en silence, leurs enfants de l'académie pour qu'ils étudient ailleurs à cause*

de la situation [violence dans et aux abords des établissements – ndlr] », soupire cette conseillère principale d'éducation.

Même s'il existe un éclatement des forces syndicales dans ce secteur, les différentes centrales exigent que la gouvernance académique soit revue, car « depuis 2009 » tout « part à vau-l'eau », selon une syndicaliste. La communauté demande des moyens pour apaiser les tensions, pour le soutien scolaire, pour une diminution des effectifs par classe et pour la reconnaissance du bilinguisme. « Dans le programme scolaire, le référentiel est national. On nous dit de parler du gel, alors qu'ici il ne gèlera jamais ! Il y a des choses du programme que j'ai supprimées », s'amuse un professeur de biotechnologies.

À l'extrémité ouest, sur le fleuve frontière avec le Suriname, « on reste très mobilisés, car habituellement on est inexistant. Les élus du littoral et les organismes d'État ne nous défendent pas », déclare Mirta Tani, enseignante et porte-parole du collectif qui regroupe les communes de Grand-Santi, Papaïchton et Maripasoula (17 000 habitants, trois collèges, aucun lycée, aucun hôpital de proximité). Ces zones sont essentiellement habitées par des populations amérindiennes et noires-marrons.

Le rapprochement des trois communes « est inédit », souligne Mme Tani. « On s'entend super bien. On a les mêmes problèmes. On est des survivants en fait, les gens qui sont partis sur le littoral aimeraient bien revenir mais les conditions ne sont pas là. On manque d'emplois, de médecins. » Sur les places des villages, des centaines d'habitants se relaient et le combat continue, même « si les congélateurs sont en train de se vider ». À Grand-Santi, où l'on connaît l'une des plus fortes croissances démographiques, le centre de santé assume le rôle du centre de protection maternelle et infantile (géré par la collectivité territoriale), car celui-ci manque de personnel soignant.

À Maripasoula, les parents de « 120 » collégiens « amérindiens » viennent de retirer leurs enfants de l'internat à cause des mauvaises conditions d'hébergement qui persistent depuis des années. « Les enfants mangent des nourritures fermentées, car

il manque des cuisiniers. D'après les professeurs, les salles de cours, le gymnase sont dans un état d'insalubrité avancé », vocifère Aikumalé Alemin, conseiller municipal (Guyane-Écologie) de la commune qui parle de « maltraitance institutionnelle ». L'élu wayana réclame aussi un « collège en pays amérindien » pour en finir avec la déstructuration des familles, lors du départ des enfants en internat et dans des familles d'accueil, dès onze ans.

Dans ces villages du sud de la Guyane, le chantier électrique porté par la communauté de communes de l'Ouest guyanais (CCOG) et EdF accuse un an et demi de retard. À ce jour, ce millier d'habitants « payent l'électricité dix fois plus chère que sur le littoral pour un service minimal », explique un professionnel de l'énergie.

Pour certains agriculteurs, le mécontentement concerne les aides à l'investissement. Deux cents d'entre eux, sur les 6 500 exploitants répertoriés, se relaient depuis quinze jours à l'agence de services et de paiement (ASP) de Cayenne, qui verse notamment les aides de la politique agricole commune (PAC). Les squatteurs dorment à même le sol pour les plus endurants, ou dans des hamacs. Des oies ont été lâchées et deux cochons fouillent la paille, étalée dans le hall d'accueil. « En 2012, on était un peu tous les mêmes contre la chambre d'agriculture, mais là c'est général », commente un professionnel. Ce rapprochement « me permet de voir les autres agriculteurs et de les connaître. Ça fait un an et demi qu'on essaie de se battre pour la régularisation foncière mais la mairie ne bouge pas beaucoup », affirme Estelle Siong, maraîchère, affairée à préparer des bananes plantains, des dachines et de la viande pour la grande tablée du soir.

Les exploitants disent non à l'éventualité de la suspension des « cessions de créances ». Un système mis en place dans le territoire pour faciliter le paiement aux fournisseurs. « Comment payer si on doit acheter un engin à 150 000 euros ? Les banques ne prêtent pas, ici », lance Tchoua Ya, agriculteur de Javouhey.

À deux kilomètres de l'aéroport, à Sainte-Rose-de-Lima, la « *revendication primordiale* » concerne « *le foncier* », explique une femme qui habite ce lieu-dit arawak (l'une des six nations amérindiennes). La quasi-totalité des terres sur lesquelles sont implantées les communautés appartiennent à l'État. « *À Sainte-Rose, nous sommes 550 habitants sur 20 hectares et le village explose* », ajoute Jean-Philippe Chambrier, coordinateur général de la fédération des organisations autochtones de Guyane (FOAG). Le chef coutumier a demandé une rétrocession de 40 hectares, mais, se plaint une riveraine, « *ça fait des années qu'on attend une réponse de la préfecture* ».

Une nouvelle corporation s'est officiellement jointe au mouvement vendredi. Il s'agit des agents du parc amazonien de Guyane, territoire « *protégé* » qui couvre la moitié sud de la Guyane. Les agents s'élèvent contre « *l'empoisonnement des populations lié à la contamination des poissons, l'alcoolisation, la drogue, la prostitution, l'insécurité chronique, la pollution des cours d'eau et des sols, les intimidations et menaces de mort de la part des orpailleurs illégaux. Imaginons un seul instant une telle situation dans un parc national de l'Hexagone, dans les Cévennes, les Pyrénées ou les Alpes... Inimaginable !* ».

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.